



Litige avec un client

Par maria1234

Bonjour, mon mari est entrepreneur en plomberie en complémentaire depuis 3 ans et demi, il est très gentil et serviable et fait confiance aux gens très facilement. Le souci c'est qu'il a accepté de faire des travaux de plomberie pour une collègue de travail, du bâtiment, effectuées pendant tout un week-end, ou moi et les enfants ne l'avons pas vu, il sortait de bonne heure et rentrait tard le soir. Cette dame a beaucoup insisté pour qu'il vienne d'urgence, parce que son plombier ne venait pas depuis des semaines. Il n'a pas fait un devis par écrit, elle lui a demandé le prix lui explique qu'elle ne peut pas dépasser 1000?, il lui dit que ça sera 500?, et elle accepte. Il fait le travail convenu, et elle lui rajoute d'autres choses à faire, il continue jusqu'au dimanche soir. Il lui dit que la facture s'élève maintenant à 900?. Je ne sais pas le détail de ce qu'il a fait mais il a travaillé d'arrache-pied pendant deux jours et demi de 12h ou plus. Elle lui dit que « il gère, tout est nickel » mais conteste le prix et estime que le plus juste serait 750?. Il maintien les 900? lui envoie son Rib par sms, elle fait très rapidement le virement et lui demande ses clés, ils les déposent sur son bureau. Deux jours après coup de théâtre, elle menace de porter plainte contre lui comme quoi il voulait garder ses clés, il est un arnaqueur, tout fuit et qu'il doit lui rendre son argent avec dommages et intérêts parce qu'elle va devoir changer la serrure etc. S'il ne lui vire l'argent jusqu'à ce soir elle a pré rempli une plainte en ligne et va aller au commissariat la signer, qu'il ne connaît rien à la justice et qu'elle a toutes les preuves, et que c' dommage pour un père de famille de tout perdre, que le fisc aura aussi de quoi se faire plaisir. Je suis de nature très angoissée, et en ce moment je suis hors du temps, je me réveille la nuit et je pense à ça, le fait d'être émigré n'aide pas, on se sent isolé, mon mari a grandi en France mais parti à 17 ans au Portugal, nous sommes ici depuis 2008, seuls, nous avons deux enfants, le confinement a été dur et nous essayons de nous en sortir comme tout le monde. C' est la première fois qu'on nous menace de tout perdre, je ne sais pas ce qui va se passer, j'ai un master en droit portugais mais c' tout et ça fait 15 ans et le droit français je ne connais pas et je ne peux pas l'aider. La dame dit qu'elle ira jusqu'au but. Que pouvons nous faire? merci de m'avoir lu, je sais que c'est long.